

**Décisions prises lors de la séance du  
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle  
du 3 mai 2022**

**1. Préavis n° 06-2022 – Comptes 2021**

Au vote le Conseil Intercommunal décide :

D'approuver les comptes 2021 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.

Le Président



M. Bosson

La secrétaire



Mme Guignet



Affichage au pilier public du 4 au 25 mai 2022